

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Prix : la dynamique des prix à la production et des prix à la consommation poursuit en avril le rebond initié en mars, à respectivement +0,9 % (g.a.) et +5,3%, tirés par la hausse des prix du pétrole et des aliments (choc d'offre sur le porc)

Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) ralentit à +10,35 % (g.a.) fin avril, en raison du ralentissement des crédits bancaires, du shadow banking et des obligations de sociétés ; les émissions des obligations des gouvernements locaux ralentissent nettement en avril ; la croissance de M2 ralentit également à +8,5% (g.a.)

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Politique monétaire / banques : la PBoC abaisse le ratio de réserves obligatoires (RRO) des petites et moyennes banques (county-level banks) dans le cadre de « la réforme financière du côté de l'offre » annoncée par Xi Jinping (supply side financial reform)

Marchés financiers : les marchés chinois ont nettement reculé suite à l'annonce du Président Trump d'une hausse des tarifs douaniers imposés sur 200 Md USD d'exportations chinoises

Marché obligataire : forte croissance des achats d'obligations chinoises par les investisseurs étrangers à travers le Bond Connect depuis l'intégration dans l'indice BBGA

Acquisition : JPMorgan serait la première institution étrangère à contrôler une société de gestion de fonds - China International Fund Management si elle accepte le transfert de participation par Shanghai International Trust

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Guerre commerciale : nouvelle escalade tarifaire à l'initiative des États-Unis ; négociations à Washington

Commerce extérieur : timide reprise des importations en avril ; léger repli des exportations

Relations US-Chine : blocage de China Mobile par les États-Unis

Relations US-Chine : nouveau rapport de la US-China Economic and Security Review Commission sur les transferts de technologie

Défense commerciale : enquête de réexamen des mesures anti-dumping chinoises sur certains tuyaux en acier importés des USA et de l'UE

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Propriété intellectuelle : destruction massive de produits de contrefaçons dans le Hubei

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Politiques publiques (fiscalité) : le Conseil des affaires de l'État pérennise le régime fiscal préférentiel des entreprises de semi-conducteurs et de logiciels

Politiques publiques (cybersécurité) : appel à commentaires du comité TC260 sur un projet de texte visant à réguler la collecte de données personnelles par les applications mobiles

Micro-électronique : Huawei envisage d'implanter une usine de semi-conducteurs à Cambridge (Grande-Bretagne)

TIC : Oracle licencie en Chine



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Logistique : *le Conseil des affaires d'Etat publie une directive pour réformer le fret routier*

Développement durable : *l'Assemblée annuelle du CCICED se tiendra à Hangzhou du 2 au 5 juin*

Développement durable : *publication d'une directive en faveur du développement harmonieux des zones urbaines et rurales*

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Commerce bilatéral : *hausse des exportations françaises à Hong Kong de +30% (en g.a), à 1,45 Mds EUR au 1^{er} trimestre 2019*

Marchés financiers : *les cours de la bourse de Hong Kong ont chuté suite à la menace du président américain de relever de 10 à 25% les droits de douane sur 200 Mds USD d'importations de biens chinois*



CONJONCTURE

Prix : la dynamique des prix à la production et des prix à la consommation poursuit en avril le rebond initié en mars, à respectivement +0,9 % (g.a.) et +5,3% , tirés par la hausse des prix du pétrole et des aliments (choc d'offre sur le porc)

L'indice des prix à la production (IPP) accélère de nouveau en avril, à +0,9% en glissement annuel (g.a.) contre +0,4% en mars. La nouvelle tendance s'explique toujours par le rebond des sous-indices du secteur du gaz et du pétrole et des dynamiques soutenues dans les secteurs extractifs (métaux ferreux). Les sous-indices des autres secteurs sont restés relativement stables. Pour mémoire, la croissance en g.a. de l'IPP a ralenti largement depuis juin 2018, alors à +4,7%.

L'indice des prix à la consommation (IPC) poursuit le rebond initié en mars à +2,5% en g.a. (contre +2,3% en mars) pour des raisons strictement conjoncturelles. La hausse des prix des aliments et de l'énergie expliquent en effet quasiment intégralement cette augmentation. En effet, l'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) ralentit légèrement à +1,7% (g.a.) fin avril (contre +1,8%). Le sous-indice des prix des aliments se hausse à +6,1 % en g.a. en avril (contre +4,1 en mars et +0,7% en février), tiré par la très large augmentation du prix du porc (+14,4% en avril contre 5,1% en mars et -4,8% en février) et des légumes frais (+17,4% en avril contre +16,2% en mars et +1,7% en février). Les prix du porc devraient poursuivre leur accélération dans les prochains mois avec la progression de la peste porcine africaine et du contingentement des importations. Pour mémoire, le poids des prix du porc dans l'IPC est particulièrement important. A noter que l'inflation sous-jacente oscille entre +1,2% et +2,5% depuis fin 2010 selon les statistiques officielles chinoises. L'objectif d'inflation pour 2019, fixé par les autorités lors des assemblées législatives de mars, est de 3%.

Crédits et masse monétaire : la croissance du financement à l'économie réelle (TSF) ralentit à +10,35 % (g.a.) fin avril, en raison du ralentissement des crédits bancaires, du *shadow banking* et des obligations de sociétés ; les émissions des obligations des gouvernements locaux ralentissent nettement en avril ; la croissance de M2 ralentit également à +8,5% (g.a.)

La croissance de l'agrégat officiel de financement à l'économie réelle hors autorités publiques (« *Total social financing* », TSF) a ralenti en avril, à +10,4% (g.a.), contre +10,7% en mars.

Dans le détail, les crédits bancaires ralentissent à +13,5% en avril contre +13,8% en mars. On observe également la poursuite du resserrement des financements via le système bancaire parallèle (ou *shadow banking*) en avril, malgré une moindre contraction en mars. Le stock de financement *shadow banking* s'est contracté de -10,9% fin avril (g.a.) contre -10,5% fin mars (g.a.) et contre +5% en mars 2018. Les prêts intermédiés entre entreprises non-financières (*entrusted loans*) et les prêts des sociétés de fiducie (*trust loans*) ont particulièrement ralenti depuis fin 2017, période à laquelle ces canaux de financement non-bancaires ont été intégrés aux priorités de la politique de renforcement du cadre réglementaire conduite par les autorités depuis début 2017. En outre, le ralentissement du TSF en avril est marqué par la nette contraction des *undiscounted banker's acceptances* (-15,7% contre -12% en mars). Suite à une moindre contraction des *undiscounted banker's acceptances* en janvier le régulateur bancaire et le Premier ministre avaient alors souligné l'augmentation des activités d'arbitrage impliquant des acceptations bancaires, et promis des sanctions contre ces activités qui « pourraient conduire à l'accroissement des encaisses oisives mais aussi à de nouveaux risques cachés ».

La croissance du stock d'obligations spéciales des gouvernements locaux (*special purpose bonds*) a augmenté de +41,3%, contre +40,4 % en mars, pour s'inscrire à 7 970 Mds RMB fin avril. Cette évolution s'explique en partie par un effet de base lié à l'accélération du calendrier des émissions d'obligations des gouvernements locaux et d'une augmentation du quota (porté à 2 150 Mds RMB contre 1350 en 2018 en vue de « financer les projets d'infrastructure-clés et de prévenir et réduire les risques liés à l'endettement des collectivités locales). En outre, les émissions nettes des obligations spéciales des gouvernements locaux ont nettement ralenti en avril (à 168 Mds contre 253 Mds en mars). Fin avril, les gouvernements locaux ont épuisé près d'un tiers de leur quota annuel d'obligations spéciales (707 Mds sur 2150 Mds). L'accélération des émissions au T1 ont notamment permis de soutenir la croissance économique, effet qui se dissipera au cours des prochains mois.

La croissance des dépôts bancaires ralentit à +8,2% en avril (g.a.) contre +8,3% en mars. Il convient de souligner la tendance à la hausse du ratio crédits/dépôts depuis fin 2016 (de 71% à 78,5%)

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 ralentit légèrement en avril à +8,5% (g.a.) contre +8,6% fin mars. L'agrégat M2, qui se compose de la monnaie en circulation et des dépôts à vue des entreprises et des ménages, était jusqu'à 2017 un objectif intermédiaire de la politique monétaire chinoise, avec une cible de croissance fixée à +12%.

Pour mémoire, l'orientation de la politique monétaire demeure « prudente » selon la PBoC. Cependant, le Premier ministre s'était montré volontairement approximatif en mars 2019, car s'il excluait alors un « déluge de stimuli monétaires », il n'en indiquait pas moins que « la politique monétaire serait assouplie ou resserrée de manière adéquate (« to the right degree ») ». Ainsi, l'agrégat cible M2 et les agrégats de financement devront augmenter en ligne avec le PIB nominal.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Politique monétaire / banques : la PBoC abaisse le ratio des réserves obligatoires (RRO) des petites et moyennes banques (*county-level banks*) dans le cadre de « la réforme financière du côté de l'offre » annoncée par Xi Jinping (*supply side financial reform*)

La banque centrale chinoise (PBoC) a annoncé le 6 mai une baisse des réserves obligatoires auxquelles sont assujetties (ou *required reserve ratio, RRR*) les petites et moyennes banques opérant pour les *local communities and counties*, qui bénéficieront désormais d'un RRO de 8%, tout comme les *rural credit cooperatives*. Les banques éligibles à cette politique préférentielle (environ 1 000 banques selon la PBoC) sont les banques commerciales rurales, opérant uniquement *within a county-level administrative region* ou dont le total des actifs est inférieur à 10 Mds RMB (si la banque possède des succursales dans d'autres *county-level administrative regions*). Cet ajustement se fera en trois temps, avec une première baisse le 15 mai et deux autres baisses, une le 17 juin et la dernière le 17 juillet.

Selon la PBoC, ces mesures équivalent à un apport ciblé de 280 Mds RMB de liquidité de long terme, les fonds libérés devant être alloués aux « entreprises privées et les petites et micro-entreprises ». La PBoC inscrit cette annonce dans le cadre de la réforme financière du côté de l'offre (*supply side financial reform*), présentée par Xi Jinping, qui met l'accent sur « l'accès au financement de l'économie réelle ». Ces mesures ont pour objectif « d'accroître le soutien aux micros et petites entreprises, de renforcer la stabilité des financements dans le système bancaire et d'optimiser la structure des liquidités ».

Dans son communiqué, la PBoC a souligné qu'il existait 3 niveaux de RRO (*benchmark notches*), définis en fonction des caractéristiques des institutions financières telles que l'importance systémique, le type d'institution et le « *service positioning* ». Les *rural credit cooperatives* sont éligibles au RRO le moins élevé (8%). Concernant les banques commerciales rurales, certaines répondent au RRO intermédiaire (actuellement de 11%), tout comme les *joint-stock banks*, quand d'autres sont assujetties à un RRO légèrement supérieur au RRO intermédiaire. Finalement, les grandes banques, sont soumises à un RRO de 13,5%. Deux « traitements préférentiels » supplémentent ce *three-notch system*. Les moyennes et grandes banques qui répondent aux critères d'évaluation pour « les baisses ciblées du RRO en vue d'encourager la finance inclusive » sont éligibles à une baisse de 0,5 ou de 1,5. Les *county-level banks*, en fonction de leur pourcentage de « nouveaux dépôts utilisés pour des prêts au niveau local », pourront également prétendre à une baisse supplémentaire de 1 pp de leur RRO. La PBoC souligne que les *county level banks* ne sont pas éligibles au « premier traitement préférentiel ». Ainsi, les taux varient sensiblement (en dessous) dans les faits des RRO théoriques en fonction du respect par chaque institution de certaines directives de l'Etat.

Pour rappel, le taux des réserves obligatoires (RO) auxquelles sont soumis les établissements de crédit a été abaissé à cinq reprises depuis début 2018, sans que cela se soit traduit à ce stade par une restauration de la dynamique de crédit au secteur privé, en partie grippée par les mesures de lutte contre le *shadow banking* adoptées en 2017.

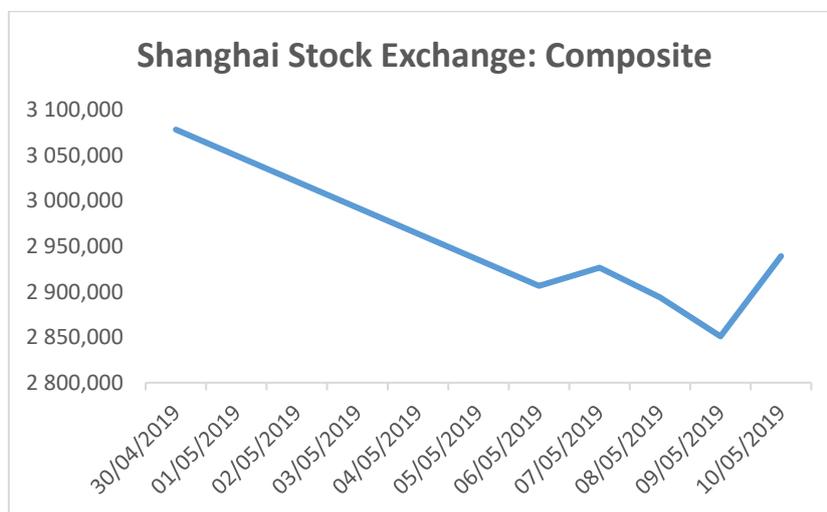
Marchés financiers: les marchés chinois ont nettement reculé suite à l'annonce du Président Trump d'une hausse des tarifs douaniers imposés sur 200 Md USD d'exportations chinoises

Les bourses de Shanghai et de Shenzhen ont ouvert largement à la baisse le 6 mai à -3% et -3,7%, au lendemain de l'annonce du président Trump. La baisse s'est nettement accélérée au cours des premières heures de cotation, avec, à la fin de la journée, les indices de Shanghai et Shenzhen à respectivement -5,8 % et -7,4% par rapport à leur niveau de clôture du 30 avril (les marchés chinois

étaient fermés pour les vacances du 1^{er} mai). Cela a constitué la baisse la plus importante pour le Shanghai Composite Index et le Shenzhen Component Index depuis octobre. Les marchés boursiers chinois ont continué de chuter mardi, mercredi et jeudi pour finalement remonter largement vendredi, en réaction aux nouvelles annonces de Trump, signalant qu'un « deal » était toujours envisageable et à la visite de la délégation chinoise aux EUA. Il est probable également que les positions vendeuses à découvert ont été soldées à la fin de la semaine, compte tenu de la proximité du weekend et des gains générés sur ces positions. Sur la semaine, l'indice de Shanghai a perdu 4,5% et l'indice de Shenzhen 4,2%.

Sur le marché des changes, le CNY s'est déprécié face au à l'USD (+0.5%). Le CNY a continué de perdre de la valeur face dans la journée pour atteindre 6,77/USD. Vendredi soir, le CNY s'établissait à 6,812 face à l'USD.

L'annonce de Trump vient nettement accélérer la tendance à la baisse observée sur les marchés depuis mi-avril. Néanmoins, du 2 janvier au 30 avril, les bourses de Shanghai et de Shenzhen avaient respectivement gagné +25% et +30,3%.



Marché obligataire : forte croissance des achats d'obligations chinoises par les investisseurs étrangers à travers le *Bond Connect* depuis l'intégration dans l'indice *BBGA*

Selon les dernières données publiées par le *China Foreign Exchange Trading Center* le 5 mai (premier mois depuis l'intégration des obligations chinoises dans l'indice *Bloomberg Barclays Global Aggregate*), le volume des transactions à travers le *Bond Connect* a atteint 116,9 Mds RMB en avril, soit une augmentation de +4% par rapport au mois précédent. Le volume quotidien moyen des transactions a dépassé 5,3 Mds RMB. Dans le détail, le volume d'activité sur les obligations « *policy banks* » était de 59,1 Mds RMB, soit 51% du total et les certificats de dépôt négociable (CDN) étaient de 30,1nMds RMB, soit 26%. Les achats nets d'obligations chinoises par les investisseurs étrangers étaient de 35,6nMds RMB en avril, soit une hausse de +60% par rapport aux 22,2Mds RMB enregistrés en mars. Au cours du mois, 134 nouveaux investisseurs institutionnels étrangers (sur un total de 845) sont entrés sur le marché par le biais du *Bond Connect*. Le *Bond Connect* a notamment accueilli les premiers investisseurs suédois et néerlandais, s'étendant désormais à 27 pays.

Pour mémoire, les obligations chinoises libellées en RMB ont été intégrées dans l'indice *BBGA* le 1^{er} avril 2019. Au total, 356 lignes d'emprunts obligataires gouvernementales et bancaires (*China*

Development Bank, Agricultural Development Bank of China et Export-Import Bank of China) seront ajoutées à l'indice au cours des 20 prochains mois, avec une pondération augmentant de 5 pts de pourcentage chaque mois. (cf. Brève du 01/04/2019)

Acquisition : JPMorgan serait la première institution étrangère à contrôler une société de gestion de fonds - *China International Fund Management* si elle accepte le transfert de participation par *Shanghai International Trust*

Shanghai International Trust a révélé ce mercredi qu'elle vendrait une partie de sa participation, soit 2% dans *China International Fund Management*, entité dont elle est actuellement l'actionnaire de contrôle, avec 51% du capital. Les analystes prévoient que l'autre actionnaire majoritaire *JPMorgan Asset Management* accepterait cette offre. *JPMorgan* a refusé de répondre, mais il avait précédemment déclaré vouloir augmenter sa participation dans la coentreprise *China International Fund Management*. Cette offre permettrait à *JPMorgan* de porter sa participation à 51% tout en réduisant la participation de son partenaire chinois à 49% et de devenir la première institution étrangère à contrôler une société de gestion de fonds en Chine.

China International Fund Management a été créée à Shanghai en mai 2004 avec un capital social de 250Mds RMB. À fin 2017, l'actif total de *China International Fund Management* s'élevait à 2,1Mds RMB, avec un chiffre d'affaires de 1,15Md RMB et un bénéfice net de 340M RMB.

Actuellement, il existe 143 sociétés de gestion de fonds en Chine, dont 41 sont sino-étrangères. A noter que 14 d'entre elles ont des actionnaires institutionnels étrangers détenant une participation de 49%.

Société de gestion de fonds	Création	Actif total (Mds RMB)	Actionnaire étranger détenant 49%
Penghua Fund	1998	383	EURIZON CAPITAL SGR
AEGON-Industrial Fund	2003	232	TransGlobe Life Insurance Inc
Invesco Great Wall Fund	2003	188	Invesco Hong Kong Limited
Hwabao WP Fund	2003	158	Warburg Pincus
China International Fund	2004	127	JPMorgan
Huatai-Pinebridge Fund	2004	100	PineBridge Investments
Citicprufunds	2005	92	Prudential plc
UBS SDIC Fund	2002	83	Union Bank of Switzerland
HFT Investment	2003	73	BNP Paribas
Manulife Teda Fund	2002	37	Manulife Asset Management
Franklin Templeton Sealand Fund	2004	29	Templeton International
HSBC Jintrust Fund	2005	28	HSBC
GTS Fund	2014	19	SinoPac Securities
CR Yuanta Fund	2013	2	Yuantai Securities



Pour rappel, le gouverneur de la PBoC, M. Yi Gang, a précisé un certain nombre de mesures d'ouverture dans le secteur financier au cours de son intervention au forum de Boao en avril 2018 dont le rehaussement de la limite de 51% de parts étrangères pour les sociétés de titres (*securities*), gestionnaires de fonds, sociétés de contrats à terme (*futures*) et sociétés d'assurance vie et puis la levée totale sous trois ans de cette limite. (cf. Brève du 09/04/2018).

Retour au sommaire ([ici](#))



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Guerre commerciale : nouvelle escalade tarifaire à l'initiative des États-Unis ; négociations à Washington

Les services du représentant américain au Commerce (USTR) ont officialisé le rehaussement des tarifs américains sur 200 Mds USD d'importations chinoises, de 10% à 25%, à compter du vendredi 10 mai, minuit heure de Washington (midi heure de Pékin). Le passage à 25% de ces tarifs - en place depuis le mois de septembre 2018 au titre de la Section 301 du *Trade Act* – était initialement prévu pour le mois de janvier 2019, mais avait été repoussé suite au Sommet entre les Présidents Xi et Trump à Buenos Aires le 1^{er} décembre, qui avait abouti à la relance de négociations entre les deux pays ([voir brèves de la semaine du 26 novembre 2018](#)). Alors que la partie américaine avait salué, la semaine dernière, des discussions « productives », le Président américain s'est fendu d'un tweet, dimanche 5 mai, dénonçant des négociations « trop lentes », et annonçant le rehaussement des tarifs de 10 à 25% à compter du 10 mai. Il a également menacé d'imposer des tarifs de 25% sur toutes les importations chinoises qui ne sont pas encore taxées, soit, selon le calcul de M. Trump, 325 Mds USD supplémentaires. En guise de justification, le représentant américain au Commerce, Robert Lighthizer – appuyé par le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin - a évoqué une « érosion des engagements de la Chine » qui « serait revenue sur des engagements déjà pris ». Selon *Reuters*, citant des sources américaines, la Chine aurait remis aux États-Unis le vendredi 3 mai une série de contre-propositions supprimant de nombreuses dispositions jusqu'ici comprises dans le projet d'accord et, ce sur tous les volets de la négociation (propriété intellectuelle et vol de secrets commerciaux, transferts forcés de technologie, politique de la concurrence, etc.) Le porte-parole du ministère chinois du Commerce (MofCom) a nié, le 9 mai, que la Chine ait pu rétro-pédaler sur certains de ses engagements, jugeant que les autorités chinoises avaient « tenu leurs promesses ». Enfin, le MofCom a déclaré préparer des contre-mesures – non précisées - à l'escalade tarifaire. Pour rappel, la Chine avait imposé des tarifs d'un niveau variant de 5 à 10 % sur 60 Mds USD de biens américains, en réaction aux tarifs américains de 10% sur 200 Mds USD d'importations chinoises (voir brèves de la semaine du 17 septembre).

Les négociateurs américains ont maintenu – en dépit de l'escalade tarifaire dans la nuit du 9 au 10 mai – leur invitation au vice-Premier ministre chinois Liu He à se rendre à Washington les 9 et 10 mai pour poursuivre les discussions. Après avoir temporisé pendant quelques heures, la Chine a accepté l'invitation américaine. A son arrivée à Washington, et juste avant de participer à une session de discussions avec ses homologues américains, Liu He a estimé que le fait que la Chine honore cette invitation démontrait « la grande sincérité de la Chine et sa volonté de résoudre les différences avec les États-Unis d'une manière franche, confiante et rationnelle ». S'exprimant depuis la Maison Blanche, M. Trump s'est félicité d'avoir reçu une « belle lettre » de Xi Jinping et a manifesté son intention de s'entretenir par téléphone avec le président chinois. Il a également affirmé que son administration préparait les formalités nécessaires à l'imposition de tarifs sur les 325 Mds d'importations chinoises restants.

[Les tweets de Donald Trump](#)

[Lire la notice de l'USTR](#)

Commerce extérieur : timide reprise des importations en avril ; léger repli des exportations

Les douanes chinoises ont publié, le 8 mai, les chiffres du commerce extérieur pour le mois d'avril. Après 4 mois consécutifs de chute, les importations repartent timidement à la hausse (+4% en g.a), tandis que les exportations se replient de nouveau (-3% en g.a après +14% en mars). Sur les quatre

premiers mois de 2019, les importations se contractent de 2% par rapport à la même période en 2018, et les exportations stagnent. Cependant, l'excédent cumulé chinois sur les quatre premiers mois de l'année atteint 89 Mds USD, en hausse de 26% en glissement annuel.

Le léger rebond des importations au mois d'avril semble avoir été amplifié par les flux de matières premières (minerais de fer, pétrole brut), mais les importations de certains biens de consommation sont également dynamiques (produits pharmaceutiques, automobiles, produits agricoles et agroalimentaires). Géographiquement, ce rebond se traduit par le dynamisme des importations chinoises de produits brésiliens (+20%), australiens (+18%), originaires de l'ASEAN (+10%) ou de l'Union européenne (+4%). Les importations chinoises de produits américains chutent pour le huitième mois d'affilée (-26%).

Côté exportations, la baisse intervenue en avril touche à la fois les produits textiles, l'acier et le secteur de l'électronique. Les exportations de la Chine diminuent ou stagnent à destination de tous ses principaux partenaires commerciaux - -13% vers les États-Unis - à l'exception de l'Union européenne (+6%). Le ralentissement des chaînes de valeur électroniques semble se confirmer avec une stagnation des importations chinoises de circuits intégrés et une baisse de ses exportations de téléphone (-19%). Dans ce contexte, les échanges avec le Japon, la Corée du Sud et Taiwan diminuent de nouveau.

Relations US-Chine : blocage de China Mobile par les États-Unis

La *Federal Communications Commission* américaine a officiellement rejeté à l'unanimité, le 9 mai, la demande déposée par l'entreprise d'État China Mobile en 2011 pour s'installer sur le marché américain afin de fournir des services de télécommunications internationaux entre les États-Unis et l'étranger. Selon la FCC, China Mobile n'a pas été en mesure de démontrer que cette opération était dans l'intérêt public. Plus particulièrement, du fait du degré de contrôle du gouvernement chinois sur l'entreprise de télécommunications, la FCC dit craindre que la délivrance d'une autorisation puisse « soulever des risques substantiels en matière de sécurité nationale ». Le ministère du Commerce américain (DoC) avait soumis en 2018 – pour la première fois dans le cadre d'une procédure gérée par la *Federal Communications Commission* – un avis négatif à l'opération, au nom des risques en matière de sécurité publique et d'espionnage. Un avocat représentant *China Mobile* a déploré une action « guidée par les tensions bilatérales sino-américaines ».

[La déclaration de la Federal Communications Commission](#)

Relations US-Chine: nouveau rapport de la US-China Economic and Security Review Commission sur les transferts de technologie

Le 6 mai 2019, la *US-China Economic and Security Review Commission*, qui rapporte directement au Congrès américain a publié un rapport intitulé « How Chinese Companies Facilitate Technology Transfer from the United States ». Le rapport identifie 6 moyens principaux, légaux et illégaux, pour faciliter le transfert de technologies : 1. Les investissements directs par les entreprises chinoises aux États-Unis, y compris l'acquisition d'entreprises américaines de hautes technologies dans des secteurs stratégiques pour la Chine ; 2. Les investissements de capital-risque ciblant les *start-ups* américaines dans le secteur des technologies émergentes comme l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle ; 3. L'obligation de *joint-venture* dans les secteurs restreints pour les investisseurs étrangers, dans le cadre desquelles le partenaire chinois peut obtenir des technologies de la part de leur partenaire étranger ; 4. L'obligation de licences d'opération pour les investisseurs étrangers, conditionnée à la transmission



d'informations à l'administration chinoise; 5. Les cyber-intrusions ; et 6. Les efforts pour recruter des expatriés chinois et des experts étrangers dans les secteurs stratégiques pour la Chine.

La signature du *Export Control Reform Act (ECRA)* et du *Foreign Investment Risk Review Modernization Act (FIRRMA)* par le Président Trump en août 2018 sont présentées dans le rapport comme des progrès vers une meilleure protection des technologies américaines ([voir les brèves de la semaine de 13 août 2018](#)), malgré des problèmes persistants. En particulier, le rapport estime notamment que la Chine peut investir dans les technologies américaines via d'autres pays que les Etats-Unis. Il recommande au Congrès américain de s'interroger sur la possibilité d'un travail commun avec les alliés des USA et ses partenaires économiques pour mieux lutter contre les pratiques chinoises en matière de transferts de technologie.

Lors de sa conférence de presse hebdomadaire le 9 mai, le ministère chinois du Commerce (MofCom) a dénoncé ce rapport contenant des « accusations irraisonnables qui manquent de base factuelle », et réitéré que la Chine n'avait jamais forcé le transfert de technologies et qu'aucune disposition n'existe dans la loi chinoise pour obliger les entreprises étrangères à transférer des technologies vers leurs partenaires chinois. Le MofCom a rappelé que la loi d'investissements étrangers tout juste promulguée prohibe explicitement le transfert forcé de technologies par des organes administratifs *via* des moyens administratifs.

[Lire le rapport de la US-China Economic and Security Review Commission](#)

Défense commerciale : enquête de réexamen des mesures anti-dumping chinoises sur certains tuyaux en acier importés des USA et de l'UE

Le ministère chinois du Commerce (MofCom) a annoncé, via une annonce du 9 mai 2019, le lancement d'une enquête de réexamen finale des droits anti-dumping imposés sur certains tuyaux en acier en provenance des USA et de l'UE. Les droits actuels anti-dumping – en vigueur depuis 2014 - sur les importations des USA atteignent 14%, et ceux appliqués aux importations de l'UE sont de 13%. Le MofCom a décidé de lancer cette enquête suite à une plainte déposée par l'industrie domestique le 6 mars 2019. L'actuelle enquête commence le 10 mai 2019 et durera un an au maximum.

Retour au sommaire ([ici](#))



CLIMAT DES AFFAIRES

Propriété intellectuelle : destruction massive de produits de contrefaçons dans le Hubei

A l'occasion de la Journée mondiale pour la propriété intellectuelle le 26 avril 2019 et sous la direction de M. GAN Lin, directeur du *leading small group* national pour la lutte contre les contrefaçons et les atteintes à la propriété intellectuelle, et Vice-Ministre de la *State Administration for Market Regulation* (SAMR), une destruction de produits de contrefaçons a été organisée à Xianning dans la province du Hubei. Les détenteurs de droits ont ainsi assisté à la destruction de produits textiles, matériaux de construction et près de 50 000 bouteilles contrefaisant des vins de Bordeaux ou des liqueurs de distributeurs français.

Retour au sommaire ([ici](#))



INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Politiques publiques (fiscalité) : le Conseil des affaires de l'État pérennise le régime fiscal préférentiel des entreprises de semi-conducteurs et de logiciels

À l'issue d'une [réunion](#) organisée le 8 mai 2019 et présidée par le Premier Ministre, Li Keqiang, le Conseil des affaires de l'État a pris la décision de pérenniser le régime fiscal préférentiel applicable aux entreprises de semi-conducteurs et de logiciels. Ce régime fiscal, qui porte sur l'impôt sur les bénéfices des sociétés et qui concerne les entreprises à capitaux chinois comme celles à capitaux étrangers, est défini dans un [texte de 2011](#) rendu public par le même Conseil des affaires de l'État. Parmi les principales dispositions : la non-imposition sur les deux premières années d'activité suivi d'une imposition à hauteur de 50% du montant imposable (base : 25%) les trois suivantes pour les fabricants de puces inférieures à 0,8 micromètre ; non-imposition sur les cinq premières années bénéficiaires suivi d'une imposition à hauteur de 50% du montant imposable (base : 15%) les cinq suivantes pour les fabricants de puces de 0,25 micromètre ayant investi plus de 80 Mds CNY.

Pour rappel : les semi-conducteurs représentent le principal déficit commercial de la Chine qui, depuis 2013, dépense chaque année plus de 200 Mds USD pour importer 80% des composants électroniques dont elle a besoin. Le pays est en outre particulièrement dépendant de la production américaine comme l'a montré la mise à l'arrêt de ZTE pendant plusieurs mois, suite à la décision des Etats-Unis, en avril 2018, d'interdire à ses fournisseurs de livrer le deuxième équipementier télécom chinois. En conséquence, la Chine ambitionne d'accélérer le développement de son industrie des semi-conducteurs ; le plan « Made in China 2025 » prévoit par exemple que les entreprises chinoises détiennent 70% des droits de propriété intellectuelle des semi-conducteurs vendus dans le pays dès 2025.

Politiques publiques (cybersécurité) : appel à commentaires du comité TC260 sur un projet de texte visant à réguler la collecte de données personnelles par les applications mobiles

Le 5 mai 2019, le groupe de travail du *National Information Security Standardization Technical Committee* spécialisé dans la gouvernance des applications mobiles (APP) a [publié](#), pour commentaires, un projet de texte visant à réguler la collecte de données personnelles par les applications mobiles. Intitulé « méthodes d'identification d'utilisations et de collections illégales d'informations personnelles par les APP », le texte fait l'objet d'un appel à commentaires jusqu'au 26 mai 2019. L'audit conduit par le groupe de travail a en effet identifié plusieurs problèmes, dont notamment (1) l'absence de politique de confidentialité des données ; (2) l'absence de précisions quant à la finalité du recueil des données personnelles ; (3) la collection non autorisée de données personnelles ; (4) la collecte de données non pertinentes aux services fournis ; (5) la transmission non autorisée de ces données à des tierces parties ; (6) l'absence de possibilité de supprimer ou corriger certaines données ; (7) la collecte ou l'utilisation des données de mineurs de moins de 14 ans.

Dès 2003, le Conseil des affaires de l'État a travaillé à la rédaction d'une Loi sur la protection des données personnelles, qui n'a toutefois pas été adoptée à ce jour. Le développement accéléré de l'économie numérique a toutefois favorisé la naissance d'un débat public sur la confidentialité des données : depuis au moins 2014, à l'intérieur comme à l'extérieur des institutions, des discussions émergent sur cette question, que plusieurs scandales récents (dont notamment, en janvier 2018, l'*opt-in* automatique mis en place par Alipay pour participer au programme de crédit social : Sesame Credit) ont remis sur le devant de la scène. Un standard national gouvernant la sécurité de l'information personnelle au sein des entreprises est entré en vigueur le 1er mai 2018 (GB/T 35273-2017) qui n'est toutefois pas obligatoire.



Micro-électronique : Huawei envisage d'implanter une usine de semi-conducteurs à Cambridge (Grande-Bretagne)

Le leader chinois des équipements de télécommunications projeterait la construction d'une usine dans le village de Sawston, à quelques kilomètres de Cambridge (Grande-Bretagne) qui serait dédiée à la recherche et au développement de puces optiques dédiées aux réseaux à large bande passante. L'usine, qui devrait employer 400 personnes, pourrait être opérationnelle en 2021. L'information appelle encore à être confirmée par le groupe, mais son fondateur, Ren Zhengfei, avait mentionné lors de son [entretien avec la BBC](#), en février 2019, l'acquisition récente d'un terrain de 500 acres dans le comté de Cambridge.

Cette décision intervient dans un contexte de méfiance croissante à l'égard des risques de sécurité susceptibles d'être posés par la localisation, en Chine, des *supply chain* électroniques (cf. voir la brève de la semaine passée concernant Super Micro). Une implantation à Sawston permettra aussi à Huawei de tirer profit des ressources humaines issues de la prestigieuse université de Cambridge et de Arm Holdings (microprocesseurs, GPU etc.), dont le siège est situé à 15 minutes de Sawston.

TIC : Oracle licencie en Chine

Les activités chinoises du spécialiste californien des logiciels, Oracle, sont touchées de plein fouet par la politique de réduction des effectifs mise en place par le groupe au niveau global. D'après le quotidien chinois, [21st Century Business Herald](#), 900 emplois dans la R&D (sur 1 600 au total) devraient être concernés, parmi lesquels 500 postes au sein du centre R&D pékinois du groupe.

Alors qu'Oracle entame un pivot depuis les logiciels traditionnels vers les services en « cloud », l'entreprise californienne a entrepris de réorganiser ses activités de recherche et développement au niveau mondial.

[Retour au sommaire \(ici\)](#)



DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Logistique : le Conseil des affaires d'Etat publie une directive pour réformer le fret routier

Le Conseil des affaires d'Etat vient de publier une directive pour réformer le fret routier avec comme objectifs principaux d'améliorer la sécurité et les performances de ce secteur tout en diminuant ses émissions polluantes. Le document appelle notamment à une modernisation technique du secteur (utilisation systématique des technologies numériques) et à une amélioration des conditions sociales des employés. A travers ces mesures, le Conseil des affaires d'Etat encourage également l'utilisation de véhicules à énergies nouvelles pour remplacer les camions diesel vieillissants.

Pour mémoire, le transport de fret routier est le premier moyen logistique en termes de volume d'échanges : ce secteur a représenté 39,6 Mds de tonnes d'échanges en 2018 contre moins de 4 Mds de tonnes pour le fret ferroviaire selon les sources officielles chinoises. La Chine comptait, par ailleurs, près de 14 millions de camions à usage commercial recensés par le Ministère des transports en 2017. Selon une étude publiée par l'Université chinoise Tsinghua, la circulation des camions diesel en Chine est une source majeure d'émissions de dioxydes d'azote (NO_x) et de particules PM 2,5, surtout dans les régions de Pékin – Tianjin - Hebei (zone de développement dite du *Jing-Jin-Ji*) et de Shanghai (le bassin du Fleuve Yangtsé).

Développement durable : l'Assemblée annuelle du CCICED se tiendra à Hangzhou du 2 au 5 juin

Le *China Council for International Cooperation on Environment and Development* (CCICED), organisme public chinois de réflexion sur les politiques environnementales, organisera du 2 au 5 juin son assemblée annuelle à Hangzhou (province du Zhejiang, Est de la Chine). Les travaux de cette assemblée se placent dans la perspective de la préparation du 14^{ème} Plan quinquennal chinois (2021-2025). Seront notamment abordés les thèmes de la gouvernance mondiale et de la « civilisation écologique », de l'urbanisation verte et de l'amélioration de la qualité de l'environnement, de l'innovation, de la production et de la consommation durable, de l'énergie verte, de l'investissement et du commerce.

Développement durable : publication d'une directive en faveur du développement harmonieux des zones urbaines et rurales

Le Comité central du Parti communiste et le Conseil des affaires d'Etat ont publié conjointement le 5 mai une directive visant à établir un développement plus harmonieux entre zones rurales et urbaines. La directive rappelle que la protection des terres agricoles et des écosystèmes prévaut sur le processus d'urbanisation. Il s'agit d'un sujet d'actualité suivi au plus haut niveau.

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Commerce bilatéral : hausse des exportations françaises à Hong Kong de +30% (en g.a), à 1,45 Mds EUR au 1^{er} trimestre 2019

Les postes d'exportation qui ont connu la plus forte hausse sont l'aéronautique (+180%), les vêtements (+17,3%) et chaussures (+70,6%), les produits pharmaceutiques (+46%), la maroquinerie (+10%), la bijouterie et joaillerie (+9,5%) ainsi que l'agroalimentaire (+9%). On note en revanche un repli des exportations dans le secteur des composants électroniques (-5%).

Les importations françaises de produits hongkongais ont progressé de +6%, pour s'établir à 165 M EUR.

Les exportations et importations totales de Hong Kong ont pour rappel reculé de -2,4% et de -3,2% respectivement au premier trimestre 2019 dans un contexte de faible croissance au T1-2019, de +0,5% (après +1,2% au T4-2018).

Marchés financiers : les cours de la bourse de Hong Kong ont chuté suite à la menace du président américain de relever de 10 à 25% les droits de douane sur 200 Mds USD d'importations de biens chinois

Le Hang Seng, indice de référence de la bourse de Hong Kong, a chuté de 2,9% le lundi 6 mai. Entre le 5 et 9 mai, l'indice a chuté de 5,8%.

Le secrétaire aux finances Paul Chan a reconnu l'exposition de l'économie hongkongaise à une aggravation des tensions commerciales sino-américaines, dans un contexte où les réexportations vers les Etats-Unis de biens manufacturés en Chine représentent 7% des exportations totales de Hong Kong. Il a par ailleurs fait part de son inquiétude au sujet de la baisse de la confiance des investisseurs et de la volatilité des marchés.

Retour au sommaire ([ici](#))

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Hannah Fatton, Pierre Martin, Camille Bortolini, Furui Ren, Antoine Bernez, Lianyi Xu, Rodolphe Girault, Zilan Huang

Revu par : Julien Dumond, Jean-Philippe Dufour, Valérie Liang-Champrenault

Responsable de publication : Philippe Bouyoux